

L'ENCYCLIQUE "DIVINUM"

De N. S. P. le Pape Léon XIII



INSI qu'il a été annoncé aux fidèles par la lettre circulaire de M. le vicaire-capitulaire, publiée dans le précédent numéro de notre journal, Notre Saint-Père le Pape vient de publier une longue et belle encyclique doctrinale sur le Saint-Esprit. Nous en donnons une courte analyse :

Comme Notre-Seigneur, qui en retournant au Ciel a envoyé le Saint-Esprit à ses apôtres, Léon XIII, voyant approcher le terme de sa vie, veut mettre son Pontificat sous la protection spéciale du Saint-Esprit et en particulier les deux grandes causes qui l'ont surtout occupé : la restauration chrétienne de la société civile et domestique, et la reconstitution de l'unité de l'Eglise.

L'approche de la fête de la Pentecôte est l'occasion de la nouvelle Encyclique.

Avant d'en venir à son sujet, le Souverain-Pontife expose amplement le mystère de la Sainte Trinité, avec le rôle propre de chacune des trois Personnes divines. Puis Il explique la vertu particulière du Saint-Esprit, avec les textes de l'Ecriture Sainte et des saints Pères. Il montre, en résumant et en précisant l'enseignement théologique, comment l'Esprit-Saint agit dans l'Eglise et dans l'âme de chaque chrétien.

De cette large et doctrinale exposition S. S. Léon XIII conclut à la nécessité de recourir au Saint-Esprit, que beaucoup ignorent et qu'il faut connaître.

A cet effet, Il recommande spécialement aux prédicateurs et aux pasteurs ayant charge d'âmes de s'employer à faire connaître et aimer davantage le Saint-Esprit, contre lequel pèchent tant d'hommes par ignorance ou par malice.

Et pour augmenter la dévotion des fidèles, comme pour obtenir de Dieu une plus grande diffusion de l'Esprit-Saint dans l'Eglise, aux fins spécialement de son pontificat, et en particulier à l'intention des chrétiens séparés, S. S. Léon XIII ordonne, pour cette année et à perpétuité, qu'une neuvaine solennelle de prières aura lieu avant la Pentecôte dans toutes